



-  Périmètre de l'OAP
-  Secteur d'habitats collectifs
-  Logements sociaux à réaliser

-  Principe de liaison douce, aménagements paysagers
-  Secteur d'habitats individuels
-  Propriétés existantes protégées

-  Parc urbain autour de la Miagne
-  Voirie à créer
-  Emplacement Réserve

